

Nouvelle étape dans le projet de réouverture de la ligne ferroviaire entre Belfort et Delle. Le conseil des ministres présente un projet de loi en faveur de l'approbation de la convention signée par le gouvernement français et la Suisse ainsi que le cofinancement par la Suisse de l'opération de réactivation. Au total, ce sont 110 millions d'euros, avec notamment la participation de [SNCF RESEAU](#) / **T** : 01.53.94.30.00, de la région et du département, qui vont être investis. www.sncf-reseau.fr